



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-3499>

Département(s) de publication : **92, 78**

Annonce n° **26-3499**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance du progiciel de gestion des ressources humains et des services financiers CIRIL, acquisition de modules supplémentaires et de prestations exceptionnelles

**Description** : Le présent accord-cadre de services a pour objet la maintenance du progiciel de gestion des ressources humaines et des services financiers Ciril, d'acquisition de modules supplémentaires et de prestations exceptionnelles. Le présent marché est passé selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R2122-3, 3° du Code de la commande publique. La société Ciril fournisseur et développeur du progiciel objet du présent contrat est la seule à pouvoir réaliser la maintenance car elle dispose d'un droit d'exclusivité. La société Ciril a fourni à l'EPT une attestation d'exclusivité. C'est pourquoi compte tenu des spécificités techniques du système et des droits d'exclusivité pour son application il a été décidé de recourir à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables. Le marché ne comporte ni tranche optionnelle, ni phases. Le présent marché n'est pas alloté au sens des articles L.2113-10 du Code de la commande publique, le marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes. Le marché est un accord-cadre de services à prix mixtes : • Il est à prix forfaitaires pour les prestations de maintenance et d'hébergement. • Il est à bons de commande pour les prestations exceptionnelles, l'acquisition de modules supplémentaires et les formations en application des articles R.2162-2, R.2162-4-2° à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. La part à bon de commandes est conclue sans montant minimum, mais comporte un montant maximum de 140 000Euros H.T. pour deux ans. Le marché prendra effet à compter du 28 décembre 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure jusqu'au 31 décembre 2027, et sera renouvelable une (1) fois, pour une durée de deux (2) ans par reconduction tacite. Le titulaire du marché concerné ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché et conformément à l'article

R.2112-4 du Code de la commande publique, l'EPT devra se prononcer par écrit au moins trois mois avant la date de fin de la période considérée, pour informer le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché. Cette notification s'effectuera par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception. Le titulaire restera engagé jusqu'à la fin de la période considérée et ce quelle que soit la décision de la personne publique.

**Identifiant de la procédure :** a1c0839d-d763-4db0-a5d0-744ccdb41a66

**Identifiant interne :** 2500049

**Type de procédure :** Négociée sans mise en concurrence préalable

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72267000 Services de maintenance et de réparation de logiciels

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 9, route de Vaugirard

**Ville :** Meudon

**Code postal :** 92197

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Service auprès duquel le contrat peut être obtenu ou consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi : Etablissement public territorial Grand Paris Seine Ouest – Direction de la Commande Publique – consultation sur place sur rendez-vous de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, 9 Route de Vaugirard 92197 Meudon. Email : [commande.publique@seineouest.fr](mailto:commande.publique@seineouest.fr) / Tél. : 01 46 29 55 00

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Maintenance du progiciel de gestion des ressources humaines et des services financiers CIRIL, acquisition de modules supplémentaires et de prestations exceptionnelles

**Description :** Le présent accord-cadre de services a pour objet la maintenance du progiciel de gestion des ressources humaines et des services financiers Ciril, d'acquisition de modules supplémentaires et de prestations exceptionnelles. Le présent marché est passé selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R2122-3, 3° du Code de la commande publique. La société Ciril fournisseur et développeur du progiciel objet du présent contrat est la seule à pouvoir réaliser la maintenance car elle dispose d'un droit d'exclusivité. La société Ciril a fourni à l'EPT une attestation d'exclusivité. C'est pourquoi compte tenu des spécificités techniques du système et des droits d'exclusivité pour son application il a été décidé de recourir à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables. Le marché ne comporte ni tranche optionnelle, ni phases. Le présent marché n'est pas alloté au sens des articles L.2113-10 du Code de la commande publique, le marché ne

permettant pas l'identification de prestations distinctes. Le marché est un accord-cadre de services à prix mixtes : • Il est à prix forfaitaires pour les prestations de maintenance et d'hébergement. • Il est à bons de commande pour les prestations exceptionnelles, l'acquisition de modules supplémentaires et les formations en application des articles R.2162-2, R.2162-4-2° à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. La part à bon de commandes est conclue sans montant minimum, mais comporte un montant maximum de 140 000Euros H.T. pour deux ans. Le marché prendra effet à compter du 28 décembre 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure jusqu'au 31 décembre 2027, et sera renouvelable une (1) fois, pour une durée de deux (2) ans par reconduction tacite. Le titulaire du marché concerné ne peut refuser sa reconduction conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non-reconduction du marché et conformément à l'article R.2112-4 du Code de la commande publique, l'EPT devra se prononcer par écrit au moins trois mois avant la date de fin de la période considérée, pour informer le titulaire de sa décision de ne pas reconduire le marché. Cette notification s'effectuera par courrier envoyé en recommandé avec demande d'avis de réception. Le titulaire restera engagé jusqu'à la fin de la période considérée et ce quelle que soit la décision de la personne publique.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 72267000 Services de maintenance et de réparation de logiciels

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 9, route de Vaugirard

**Ville :** Meudon

**Code postal :** 92197

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 28/12/2025

**Date de fin de durée :** 31/12/2029

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 1) Valeur technique 60 points - Organisation et méthodologie mises en oeuvre pour répondre aux prestations de maintenance (hotline, suivi des interventions, mise à jour du progiciel) : 35 points de la valeur technique - Moyens humains et techniques mis à disposition par le prestataire pour l'exécution du marché : 25 points de la valeur technique

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** 2) Prix 40 points : - Le forfait pour 30 points. - Les prix unitaires du BP pour 10 points.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (points, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Informations relatives aux délais de recours :** Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4, boulevard de l'Hautil - BP 30322, F - 95027 Cergy-pontoise, adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R. 2183-6 du CP n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du CJA à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du CJA). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du CJA). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 Boulevard de l'Hautil - BP 30322, F - 95027 Cergy, Tél : +33 130173400, courriel : [Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr), Fax : +33 130173459

**Organisation qui signe le marché :** Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 381,754 Euro

**Attribution directe :**

**Justification de l'attribution directe** : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de propriété intellectuelle

**Autre justification** : Le présent marché est passé selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables conformément à l'article R2122-3, 3° du Code de la commande publique. La société Ciril fournisseur et développeur du progiciel objet du présent contrat est la seule à pouvoir réaliser la maintenance car elle dispose d'un droit d'exclusivité. La société Ciril a fourni à l'EPT une attestation d'exclusivité. C'est pourquoi compte tenu des spécificités techniques du système et des droits d'exclusivité pour son application il a été décidé de recourir à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables.

#### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

##### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel** : Ciril Group

**Offre** :

**Identifiant de l'offre** : Offre Candidat Ciril Group

**Identifiant du lot ou groupe de lots** : LOT-0001

**Valeur de l'offre** : 381,754 Euro

**Sous-traitance** : Non

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché** : Contrat 1

**Date à laquelle le lauréat a été choisi** : 06/11/2025

**Organisation qui signe le marché** : Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

##### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 1

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest

**Numéro d'enregistrement** : 20005797400012

**Adresse postale** : 9, route de Vaugirard

**Ville** : Meudon

**Code postal** : 92197

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Point de contact :** PORTRAT Emma

**Adresse électronique :** emma.portrat@seineouest.fr

**Téléphone :** +33 146290025

**Profil de l'acheteur :** <https://www.maximilien.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Prestataire de services de passation de marché**

**Organisation qui signe le marché**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Numéro d'enregistrement :** 21920077100018

**Adresse postale :** 2-4, boulevard de l'Hautil

**Ville :** Cergy-Pontoise

**Code postal :** 95000

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays :** France

**Point de contact :** PORTRAT Emma

**Adresse électronique :** emma.portrat@seineouest.fr

**Téléphone :** +33 146290025

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Ciril Group

**Taille de l'opérateur économique :** Grande

**Numéro d'enregistrement :** 305163040000119

**Adresse postale :** 496, avenue Albert Einstein

**Ville :** Villeurbanne

**Code postal :** 69100

**Subdivision pays (NUTS) :** Rhône ( FRK26 )

**Pays :** France

**Point de contact :** PORTRAT Emma

**Adresse électronique** : emma.portrat@seineouest.fr

**Téléphone** : +33 146290025

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0001

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : b57f0569-bf72-433e-be4b-0dacad39d5c3 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 12/01/2026 à 17:13

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 12/01/2026